

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

date : 19 septembre 2019 14h-17h00

lieu : Ecole des Mines ParisTech

auteur : Charles Toulemonde

membres du CA présents

Benoît Appolaire, Olivier Arnould, Laurent Cangémi, Sophie Dartois, Justin Dirrenberger, Julien Julmel, Aurélien Maurel-Pantel, Matthieu Mazière, Yann Monerie, Carole Nadot-Martin, Charles Toulemonde, Hervé Trumel, Pierre-Guy Vincent

invités

organisation Aussois 2020 : Laurent Barrallier, Philippe Goudeau, Pascale Kanouté, Delphine Retraint (via vidéo), Emmanuelle Rouhaud, Sandy de Wreede

organisation Aussois 2021 : Christelle Combescure, Martin Poncelet

absents excusés

Yann Marco, Ida Raoult, Quentin Pujol d'Andrebo, Laurent Stainer

Table des matières

1	Introduction	1
2	Colloques nationaux Aussois	1
2.1	Aussois 2019	1
2.2	Aussois 2020	1
2.3	Prix MECAMAT	2
2.4	Aussois 2021	2
2.5	Aussois 2022	3
3	Fonctionnement de l'association	3
3.1	Nouveaux outils de gestion	3
4	Groupes de travail	5
4.1	FFT	5
5	Divers	5
5.1	Subventions	5
5.2	Vote	6
5.3	La gazette	6
5.4	Relations avec les autres sociétés savantes	6

1 Introduction

L'ordre du jour proposé est le suivant :

- 13.45 Colloques Nationaux d'Aussois
 - 10' Etat des lieux Aussois 2020 (l'équipe d'organisation)
 - 10' Prix Mécamat
 - 35' Projet 2021 : présentation du programme préliminaire (l'équipe d'organisation)
 - 30' Projet(s) 2022
- 15.10 Fonctionnement de l'association
 - 20' Nouveaux outils de gestion et mise en conformité RGPD (le secrétariat)
 - 10' Finances : adhésions
 - 10' Futures élections et renouvellement du CA
 - 5' Vote du montant de l'adhésion
- 16.00 Groupes de travail
 - 20' GT FFT (François Willot)
 - Relations avec les autres sociétés savantes
- 16.45 Divers
- 17. Fin de la séance

La réunion commence par un tour de table.

2 Colloques nationaux Aussois

2.1 Aussois 2019

L'édition 2019 du colloque s'est très bien déroulée avec un très bon succès. Sur le plan pratique le centre Paul Langevin a bien aidé. Sur le plan scientifique c'est le groupe de travail qui conclura sur les bénéfices du colloque.

2.2 Aussois 2020

Emmanuelle Rouhaud présente l'état d'avancement de la préparation du colloque, elle en rappelle les quatre thématiques :

- Contraintes résiduelles et procédés
- Nouveaux outils d'analyse
- Durabilité et intégrité à l'usage
- De l'élaboration à la durée de vie

Le timing synthétique est celui des colloques nationaux d'Aussois. Le planning détaillé avec les intervenants est présenté. La très grande majorité des thèmes sont pourvus à l'exception d'un exposé en micro-mécanique. Aucune des personnes de l'équipe organisatrice ne peut a priori faire la présentation. Des prospections sont encore en cours, si elles n'aboutissent pas la possibilité de faire un exposé légèrement étendu sera offerte à deux intervenants.

Les futurs orateurs ont été sensibilisés sur le fait qu'ils devront transmettre leurs planches d'exposés pour diffusion à l'issue du colloque. Ils sont invités à en tenir compte dans la préparation de leur exposé.

Le site est opérationnel, les inscriptions sont ouvertes depuis le 2 septembre, les tarifs d'inscription de l'an passé ont été reconduits. Des annonces ont été communiquées à de nombreuses sociétés savantes. Au 18 septembre on compte 25 inscriptions.

Du point de vue budgétaire il est à noter que les tarifs du Centre Paul Langevin ont été augmentés d'environ 4% ce qui impacte de manière significative le budget de la conférence. Au final le budget

est équilibré sur la base de 150 participants mais si le nombre de participants augmente la marge ne monte pas ou peu en raison de l'augmentation des coûts du centre (prix des nuitées et repas). Le scénario le plus pessimiste pour le budget a été présenté. Le budget devrait néanmoins pouvoir être encore optimisé avec la mobilisation d'autres sponsors.

Le travail en cours actuellement est surtout un travail de communication pour les inscriptions et pour l'organisation des participations.

Questions/Réponses/Remarques :

- Yann Monerie pose la question de l'enregistrement vidéo d'un ou deux exposés ou cours.
 - L'équipe y avait songé. D'un point de vue juridique il faut demander l'autorisation des personnes qui présentent et d'un point de vue éthique leur proposer un visionnage préalable à la diffusion. La demande sera faite et la question de la plateforme de diffusion est ouverte.
 - Des questions autour de la technique de captation sont posées. Les organisateurs vont demander à des collègues qui possèdent le savoir-faire. L'apport de matériel adéquat par ces mêmes personnes est envisagé de même que leur invitation subséquente au colloque.

2.3 Prix MECAMAT

Lors de la précédente édition il y avait un prix pour le poster pour la première fois. Le bilan était positif et il y avait même eu deux prix distribués. Yann Monerie demandent si les prochains organisateurs souhaitent reconduire le prix, ces derniers le confirment. Cela suppose de faire des mails de relance pour annoncer le prix et préciser les modalités d'inscription associées.

Questions/Réponses/Remarques :

- Le retour d'expérience montre qu'il peut être utile de monter en exigence sur les candidatures pour en éviter la prolifération.
- La précédente équipe communiquera les critères et les modalités d'organisation retenus en 2019 pour aider l'équipe organisatrice en 2020.

2.4 Aussois 2021

Le thème retenu pour 2021 est celui de "la mécanique des matériaux architecturés, du modèle à l'application" avec pour sous-thèmes : méthodologies du comportement, méthodologies de conception, homogénéisation numérique, mécanique des milieux continus architecturés. Le projet de colloque est présentés par les organisateurs présents.

Pour les cours doctoraux les quatre intervenants sont déjà identifiés. Le programme envisagé organisé autour de quatre grands thèmes est alors détaillé :

- **Morphologie et procédés** : pliage et gaufrage de structures, architecturation par coextrusion, architecturation par FSAM, alliages à distribution bimodales, architectures naturelles ;
- **Modélisation** : milieux fibreux enchevêtrés, topologies autoblocantes, plaques architecturées, couplages multiphysiques, transitions de comportement, homogénéisation non-linéaire, homogénéisation discrète, optimisation méta-heuristique ;
- **Fonctionnalisation** : poutres enrichies, architectures à comportement chaotique, propagation d'ondes, nano-architecturation de composites, aciers architecturés, "behaviour-by-design", architecturés pour la production d'énergie, échangeurs techniques architecturés ;
- **Durabilité** : instabilités, fatigue, rupture.

Le planning est présenté dans le détail du mardi au vendredi, Yves Bréchet a donné son accord pour faire l'exposé de synthèse. Pour l'exposé du soir plusieurs idées sont évoquées (physique des tissus ou des tricots, symétries, architecture, ...). Pour la recherche d'orateurs l'équipe organisatrice a identifié des noms qui ne sont pas encore tous confirmés (dont deux orateurs anglophones), en visant plutôt des orateurs jeunes pour faire connaître la communauté et aussi atteindre la parité.

En ce qui concerne le budget l'équipe organisatrice préfère ne pas augmenter les frais d'inscription malgré la hausse des frais du Centre. Hervé Trumel rappelle que le centre Paul Langevin ne maîtrise pas ses tarifs qui sont définis par le Comité d'Action d'Entraide Sociales du CNRS.

Questions/Réponses/Remarques :

- Les organisateurs tiennent à préciser qu'ils ont bien dissocié le concept de matériaux architecturés du process de fabrication additive et que ce dernier ne sera pas au coeur du programme même s'il pourra apparaître ponctuellement au gré des présentations.
- L'instabilité est-elle comprise comme étant celle de la microstructure ?
 - A priori oui
- Des propriétés de membranes seront-elles évoquées ?
 - Potentiellement dans les thèmes "nano-architecturation" et "échangeurs techniques".
- Quelle sera la place de la bioinspiration ?
 - Dans le thème "architectures naturelles" et probablement dans le thème "optimisation méta-heuristique "

2.5 Aussois 2022

Il n'existe pas de proposition structurée pour le thème de 2022, une proposition émerge, celle des "données en mécanique". Yann Monerie invite les membres du CA à y réfléchir et à continuer de faire des propositions de thèmes et d'équipes en sollicitant les collègues,. Il demande également l'avis du CA sur la possibilité de faire exceptionnellement un Aussois en collaboration avec une société savante européenne ce qui impliquerait un colloque en anglais.

Questions/Réponses/Remarques :

- Les membres du CA réagissent sur la question de la langue de façon contrastée : ne pas perdre l'esprit Aussois versus opportunité pour faire connaître les colloques MECAMAT.
- Il est souligné que les colloques sont faciles à organiser grâce à la continuité qu'offre l'association (passage de relai entre les équipes organisatrices) et aux aspects logistiques qui sont grandement assurés par le Centre.

3 Fonctionnement de l'association

3.1 Nouveaux outils de gestion

Le déploiement de la suite Partage identifiée comme le futur outil de gestion de l'association doit se faire au sein de l'ISAE-ENSMA qui a accepté de parrainer l'association. Les aspects techniques ont été balayés et il ne reste a priori plus que la partie contractuelle à finaliser. Malheureusement dans la proposition contractuelle en cours avec RENATER une phrase a été identifiée comme bloquante et depuis le sujet n'avance plus car les interlocuteurs de RENATER demeurent injoignables. Carole Nadot analyse le blocage de la convention entre l'ISAE-ENSMA et RENATER comme étant dû à la nature très petite de la demande de MECAMAT vis à vis de celles formulées par les autres clients RENATER. Elle n'est donc a priori pas traitée en priorité.

Une seconde convention est à l'étude, cette fois-ci entre l'ISAE-ENSMA et MECAMAT, cette dernière est prête mais attend la première.

Carole Nadot va poursuivre son travail de relance et espère que le déploiement sera effectif d'ici la prochaine assemblée générale.

Aurélien Maurel-Pantel souhaiterait que les adhésions groupées (par laboratoire ou entreprise) se multiplient pour faciliter le travail de la trésorerie. Des documents dédiés pourraient être édités dès l'année prochaine.

Concernant la défiscalisation des inscriptions l'édition de reçus fiscaux est désormais possible. Le

bureau doit encore s'organiser à ce sujet.

Les efforts de mise en conformité de MECAMAT avec la RGPD (réglementation sur la gestion des données personnelles) se poursuivent.

Sophie Dartois a rédigé deux documents ("Politique de confidentialité" sur la description des données personnelles collectées et leur traitement, et des "Mentions légales" pour le site web) ainsi qu'un registre des données. Si les traitements associés à la base des adhérents sont clairs, il reste à référencer les données liées aux colloques Aussois et leur traitement. Quelques points d'interrogation demeurent également sur les mentions légales. Une fois ces points levés les documents seront mis en ligne et la politique de confidentialité sera jointe au bulletin d'adhésion. Le stockage des données étant pour partie dépendant de la future suite Partage, le diffusion de ces documents est prévu également pour le début d'année prochaine une fois les nouveaux outils installés.

Olga Smerdova intervient ensuite concernant la mise en conformité de la liste de diffusion. À l'heure actuelle n'importe quel abonné peut consulter la liste complète des abonnés (plus de 3000 personnes). En raison du risque élevé de spam il est décidé de la rendre visible uniquement par son responsable. Par ailleurs l'intégralité des messages diffusés sur cette liste depuis 2016 est actuellement conservée. Un archivage des messages récents est utile pour les nouveaux abonnés. Ne pas remonter au delà de six mois semble en revanche raisonnable. Afin de limiter les impacts néfastes du stockage de données superflu il est décidé que les messages ne seraient conservés que six mois.

Pour aider à distinguer les annonces faites sur la liste de diffusion qui est très dynamique, il serait intéressant de faire des "tags" (mentions entre crochets dans le titre du message permettant d'appliquer des filtres) plus fins ou de faire des sous-listes (offres, manifestations,...). Malheureusement il n'est pas possible techniquement de faire cela de manière automatique L'objet du message demeure donc un élément important pour permettre de faire le tri et se doit d'être explicite. Enfin les utilisateurs sont invités tant que possible à ne pas mettre de pièce jointe à leur message mais plutôt des liens vers un espace de stockage de leur convenance. L'utilisation de l' "Espace Partagé" de la liste de diffusion n'est pour l'instant pas retenu en raison du possible non accès à cet espace des abonnés appartenant à des institutions hors RENATER.

En ce qui concerne le site web : pour partager le calendrier des événements qui est jugé peu ergonomique sur le site il est proposé d'utiliser un autre type de calendrier synchronisable, de type Google calendar. La question du mode d'alimentation du calendrier est posée. Au final il est décidé de faire l'expérience en proposant par exemple aux responsables de sous-domaines d'alimenter les calendriers. Le choix de l'outil n'est pas encore fait.

3.1.1 Trésorerie

Aurélien Maurel-Pantel précise que les comptes de l'association sont à l'équilibre, la seule chose à contrôler est l'augmentation des tarifs d'Aussois. L'idée de réaliser un bilan mi-mai début juin une fois les comptes d'Aussois soldés est reconduite.

Les tarifs d'adhésion qui seront proposés en AG (40 euros pour les membres actifs et 15 euros pour les étudiants) seront reconduits pour vote .

Questions/Réponses/Remarques :

- François Willot propose de créer un "tarif de soutien" qui permettrait à une personne qui adhère de payer un peu plus que l'adhésion de base.

3.1.2 Renouvellement du CA

Les membres sortants pour le renouvellement du CA sont : Benoît Appolaire, Olivier Arnould, Yann Marco, Ida Raoult, Quentin Pujol d'Andrebo.

Hervé Trumel précise également qu'il démissionnera du CA.

Benoit Appolaire, Olivier Arnoud et Quentin Pujol D'Andrebo ne se représentent pas. Yann Marco accepte de se représenter mais ne souhaite plus s'occuper de la gazette.

Deux nouveaux candidats entrants sont pressentis : Noëlle Billon (CEMEF), Lionel Marcin (SA-FRAN).

4 Groupes de travail

4.1 FFT

François Willot vient proposer un GT sur la FFT (Fast Fourier Transform). Cette proposition se fait avec Sébastien Brisard, Hervé Moulinec et Lionel Gélébart. Les objectifs sont de discuter des avancées sur les méthodes elles-mêmes, d'échanger sur les applications techniques, de faire mieux connaître ces méthodes à la communauté, de favoriser les couplages entre disciplines, de favoriser le développement de modèles avancés. Il y a en toile de fond la question de l'alimentation en microstructures et de l'analyse d'images.

Les co-organisateurs pensent qu'il y a une masse critique suffisante pour organiser des workshops.

Le GT est officiellement créé.

Questions/Réponses/Remarques :

- La question de la présence des animateurs des GT aux réunions du CA est évoquée. Yann Monerie rappelle que les membres du CA sont élus alors que les responsables de GT sont des volontaires pour l'animation scientifique et propose donc de maintenir ces deux status décorrés. Il propose toutefois de les inviter lors du prochain CA.
- Des chercheurs étrangers pourraient-ils être invités ?
 - Oui
- D'autres GT disparaissent ou fusionnent ("Interfaces" et "approche probabiliste en mécanique des matériaux").

5 Divers

5.1 Subventions

Carole Nadot fait un résumé sur les demandes de subvention et les modalités d'attribution. Des critères de recevabilité avaient été discutés en CA. deux documents ont été rédigés en ce sens : des conditions de demande de subvention, et une fiche de renseignement à remplir par les demandeurs.

Le document présentant les conditions de demande est présenté en séance et les détails de la rédaction sont discutés pour être validés : montants, destinataire, identité visuelle (logo de l'association), critères portant sur la nature et sur l'esprit de la manifestation. Le dossier de demande doit être ensuite complété avec un contenu et des délais rendant possible l'instruction par le CA.

L'idéal à terme est de pouvoir disposer d'un formulaire en ligne pour les subventions associées aux GT.

En séance une demande de subvention urgente pour un GT est validée par le CA. Les prochaines demandes seront dirigées vers le nouveau formalisme.

Questions/Réponses/Remarques :

- Combien de demandes sont en attente ?
 - Deux
- Les membres du CA débattent sur l'existence ou non d'une enveloppe pour la subvention des

événements. Dans la pratique cela dépend de l'état de la trésorerie. La mise en place de deux RV annuels pour l'examen en parallèle des demandes devrait permettre faciliter la gestion budgétaire.

5.2 Vote

Sophie Dartois annonce qu'elle relancera à partir de début novembre, et jusqu'à mi-décembre, le vote électronique pour le renouvellement du CA selon les mêmes modalités que l'an passé puisque l'expérience s'était révélée positive.

5.3 La gazette

Yann Monerie demande si la gazette est lue. Après discussion il est jugé plus pertinent de poser cette question en AG.

5.4 Relations avec les autres sociétés savantes

Relations avec l'AFM : l'association possède toujours un lien important au travers du CFM (animation de sessions, participation des adhérents,...), elle affiche également le logo de l'AFM dans toutes les AG et distribue des plaquettes. La question de la clarification des relations entre les deux associations est néanmoins toujours d'actualité. Pour préciser les idées il est proposé d'inviter le président de l'AFM lors d'un prochain CA. La question de la création d'un groupe de travail commun sur les données et l'apprentissage est par ailleurs posée.

Laurent Cangémi et Sophie Dartois font un retour très rapide sur le workshop CNRS 2019. Une synthèse plus complète sera transmise par écrit.

Questions/Réponses/Remarques :

- Il y a une opportunité à saisir sur la question des données pour réussir finalement à monter une réunion de travail technique conjointement avec l'AFM. Cette proposition est d'autant plus intéressante que côté MECAMAT il est difficile de trouver la masse critique pour y travailler.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17H00.

Les Secrétaires de séance
Charles Toulemonde & Sophie Dartois

Le Président
Yann Monerie

